

juger par les questions très négatives qui m'ont été posées par l'opposition, je crois qu'elle ne nous y aide pas beaucoup.

Des voix: Oh, oh!

LES MOTIFS DU REFUS OPPOSÉ AU DÉPÔT DES ÉTUDES SUR LA GESTION ET À L'ENQUÊTE SUR LE FONCTIONNEMENT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Le ministre des Postes ne semble pas trop se préoccuper de la livraison et de la livraison ponctuelle du courrier, mais c'est important pour un certain nombre de Canadiens qui attendent leur chèque de pension ou pour certains hommes d'affaires qui comptent sur ce service pour poursuivre leurs activités. Le ministre des Postes, qui prétend faire tout son possible—nous savons ce que cela donne—pourrait-il nous dire pourquoi il refuse de publier les études faites au ministère des Postes et pourquoi il ne songe pas sérieusement à demander à un comité mixte du Parlement d'examiner les opérations d'une entreprise d'État qui, de l'avis de tous les Canadiens qui font appel à ses services, même si le gouvernement se porte à sa défense, ne fonctionne pas comme elle devrait?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Tout simplement parce qu'il est difficile comme je l'ai dit de mener des négociations avec un syndicat qui emploie des tactiques dignes du XIXe siècle et que ces négociations n'aboutiront à des résultats que si on ne leur fait pas une trop grande publicité. Ce que nous propose l'honorable député ne nous mènera à rien.

Des voix: Pourquoi?

Une voix: Qu'on nous remette le projet de loi Finkelman au moins.

* * *

L'INFORMATION

LES PRÉSUMÉES TENTATIVES GOUVERNEMENTALES D'INTIMIDATION DES MÉDIA—LA TENTATIVE PAR LE MINISTRE DES TRANSPORTS DE SUPPRIMER LA PUBLICATION DU «CANADIAN»

M. G. W. Baldwin (Peace River): Je pose ma question au premier ministre suppléant. Le gouvernement va-t-il mettre un terme à ses tentatives d'intimidation des médias d'information, de façon que la population puisse être informée des faits et des nouvelles qu'il refuse de communiquer, et entend-il tout particulièrement se dissocier des mesures que le ministre des Transports aurait prises pour empêcher ou tenter d'empêcher la publication en Saskatchewan du *Canadian*, le magazine de fin de semaine?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Tout d'abord, personne ne cherche à intimider qui que ce soit, pas plus le gouvernement que l'opposition. Autrement, ce serait indubitablement un échec, et il faudrait y renoncer.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Ensuite, du fait que je ne dispose que de renseignements fragmentaires sur lesquels je pourrais me

Questions orales

fonder pour répondre au député, j'hésite à le faire. J'espère néanmoins que je serai demain en mesure de répondre ou que le ministre des Transports sera des nôtres.

M. Baldwin: J'aimerais, si possible, éclairer la lanterne du ministre. Le gouvernement est-il prêt à ordonner la tenue d'une enquête par un comité de la Chambre ou aux termes de la loi sur les enquêtes, relativement à certaines tentatives d'intimidation, notamment aux déclarations du premier ministre et de ses partisans au sujet de la Société Radio-Canada et des organismes de télédiffusion et, tout particulièrement, aux efforts que le ministre des Transports aurait déployés pour empêcher la publication en Saskatchewan du magazine *Canadian*, ainsi qu'à la déclaration du député de Maisonneuve-Rosemont qui témoigne ouvertement de pressions indues exercées par le gouvernement sur les médias d'information?

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE DÉPLOIEMENT DES BRISE-GLACE EN RAPPORT AVEC LE NAUFRAGE DU «WILLIAM CARSON»

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant au sujet du naufrage du *William Carson* jeudi dernier. Est-il au courant de la déclaration du député de Gander-Twillingate, le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, qui a affirmé que le naufrage aurait pu être évité, s'il y avait eu un déploiement approprié de brise-glace au large de Terre-Neuve et du Labrador, que le déploiement actuel est scandaleux et que la naufrage démontre on ne peut mieux cette lacune? Le premier ministre suppléant souscrit-il aux remarques du secrétaire parlementaire? Sinon, fera-t-il faire une enquête sur-le-champ, réclamera-t-il un rapport sur le déploiement des brise-glace en rapport avec le naufrage du *Carson* et publiera-t-il les résultats de cette enquête le plus tôt possible?

L'hon. Ron Basford (premier ministre suppléant): Je ne ferai aucun commentaire sur ces nouvelles dont je n'étais pas au courant mais à titre de ministre suppléant des Transports, je signalerai au député que le ministère des Transports poursuit son enquête et cette question sera certes examinée.

M. Crosbie: Le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, qui fait partie du ministère, a dit qu'il n'y a qu'un brise-glace pour protéger Terre-Neuve et ou Labrador et que l'autre est loué et que quatre ou cinq brise-glace sont immobilisés à Dartmouth; c'est pourquoi le *William Carson* a coulé. Le ministre voudrait-il enquêter sur ces allégations et faire rapport à la Chambre? Par ailleurs, que penser des propos tenus par un membre du ministère, qui laissent supposer de la part du ministre une ignorance et un comportement scandaleux?